

CAMBODGE NOUVEAU

15 Mars 1994

Politique Economie Finances

Volume 1 Numéro 4

INDEPENDANTS

Cambodge Nouveau a maintenant deux mois d'existence, et malgré sa diffusion encore restreinte, commence à être connu à Phnom-Penh comme dans certains pays étrangers. Il est temps, pensons-nous, de répondre aux questions que l'on nous pose le plus souvent.

o o o

Cambodge Nouveau est une publication totalement indépendante; que personne, ni gouvernement, ni organisme, ni intérêts politiques ou commerciaux, qu'ils soient cambodgiens ou étrangers, ne subventionne.

o o o

Cambodge Nouveau est né de l'idée, des apports, et des efforts personnels des deux fondateurs, l'un cambodgien, l'autre français. Grâce à leur expérience du pays, à leurs relations, à leurs talents complémentaires, ils pensent constituer, avec quelques collaborateurs, une équipe efficace.

o o o

L'idée de cette publication : on

Aménagement du territoire

Le gouvernement a décidé de créer dans la Province de Siem-reap, parsemée des monuments d'Angkor, une "ville royale".

On se souvient qu'Angkor a été florissante jusqu'au milieu du 13ème siècle, et serait restée la capitale jusqu'à aujourd'hui si les Chams et les Siamois ne l'avaient pas pillée et incendiée. L'historien chinois Tchao. Ta-kuaon quand il vint en 1296 avec l'ambassade chinoise, ob-

manque d'informations précises et objectives sur le Cambodge, dans le domaine économique surtout.

o o o

Cambodge Nouveau est un moyen de communications entre :

1) le Cambodge et l'étranger : il faut mettre à jour, "actualiser" une opinion internationale nourrie de clichés, très en retard sur les réalités cambodgiennes.

Le Cambodge reprend sa place dans la communauté internationale : nous donnons une bonne place aux relations nouvelles du Cambodge avec l'étranger;

2) le secteur public et le secteur privé : les entreprises en particulier trouveront dans Cambodge Nouveau les informations dont elles ont besoin sur la nouvelle législation : fiscalité, Code de Commerce, Code des investissements, régime des importations et des exportations, aménagement du territoire, ...

o o o

C'est pourquoi ceux qui estiment

(suite page 8)

serva les affrontements épisodiques entre les Khmers et les Thaïs. En 1352 Ramathupadi, fondateur de Ayudhya, conduisit son armée dans le pays des Khmers et commença le siège d'Angkor. En 1353 il occupa la capitale khmère, avec toutes ses richesses et le trésor royal. Les Thaïs incendièrent Angkor et installèrent leurs princes sur le vieux trône khmer. Le dernier de ceux-ci fut renversé par les Khmers en 1357, mais finalement le gouvernement siamois

(Suite page 5)

interview

Sakhtip Krairiksh, Ambassadeur de Thaïlande



LA THAÏLANDE

AU CAMBODGE

Pour les relations entre la Thaïlande et le Cambodge, je tiens à vous assurer que la politique de mon gouvernement est la pleine reconnaissance du gouvernement actuel du Cambodge. Nous reconnaissons qu'il a été légalement élu par le peuple.

surmonter les difficultés passées

Nous voulons désormais favoriser et renforcer les relations entre les deux pays. Et comme vous le voyez nous multiplions les échanges, sur le plan amical et celui de l'assistance. Au cours de mes quatre mois ici, notre ministre des Affaires étrangères est déjà venu deux fois ici, et notre Premier ministre, et le Président de l'Assemblée, et la soeur aînée du Roi est venue la semaine dernière. Aujourd'hui même je viens d'accueillir son Excellence Samdech Chea Sim qui revient d'une visite en Thaïlande. Donc vous voyez que nous nous rapprochons, que nous essayons de chaque côté de surmonter toutes les difficultés que nous avons eues dans le passé, nous essayons de travailler ensemble.

L'année dernière, une délégation est venue ici pour discuter de notre assistance au Cambodge. Nous avons décidé une somme modeste, 30 millions bahts, destinés à la formation, la reconstruction, l'enseignement agricole, l'éducation, la santé, ... Cela c'est l'aide officielle. Si l'on y ajoute l'aide privée, le total peut dépasser 100 millions de bahts.

commission mixte et téléphone

D'un autre côté notre Premier ministre lors de sa visite à Phnom-Penh en janvier dernier a signé un accord pour créer une Commission mixte qui traitera de toutes les questions, économiques, politiques et autres. La date de la première réunion pourrait être fixée lors de la visite à Bangkok, le 28 mars, de S.E. le prince Norodom Sirivudh.

Mais dès à présent, pour toute question qui peut se poser, concernant la zone frontalière par exemple, nous nous joignons par téléphone.

mettre fin aux soupçons

Le problème qui demeure, c'est le soupçon de certains au Cambodge concernant nos relations avec les Khmers rouges. Or je peux vous assurer que du haut en bas de l'échelle, du Premier ministre jusqu'aux militaires sur le terrain, personne n'a aujourd'hui de "relations spéciales" avec les Khmers rouges. Oui, nous les avons aidés dans le passé, lorsque les Khmers rouges faisaient partie du SNC. Mais depuis les Accords de Paris, nous avons cessé de le faire. Le problème c'est qu'avec nos 700 km de frontières communes, il est très difficile de contrôler de façon permanente les échanges. Il nous est par exemple impossible de taxer les passeurs de pierres précieuses. Mais quels bénéfices tirerions-nous d'une aide aux Khmers rouges ?

(Suite page 6)

à l'intérieur...

Le code du commerce - investir
Shell au Cambodge
Speakers' corner

page 2
page 4
page 8

A PROPOS ...

voisinage

Intense activité du ministère des Affaires étrangères en mars et avril : S.A.R. Norodom Sirivudh reçoit fin mars Madame Simone Veil, puis M. Jacques Toubon, après avoir reçu le ministre des Affaires étrangères de Cuba. Toujours en mars, il devrait faire un voyage officiel en Inde. Et fin mars un voyage officiel en Thaïlande. Début avril, visite officielle en Malaysia, et visite officielle au Cambodge de M. Vo Van Khiet. Début avril, visite officielle en Malaysia, tandis que les 13, 14 et 15 c'est le Premier ministre Mahathir qui vient en visite à Phnom-Penh. Le ministre australien des Affaires étrangères Garret Evans vient en visite officielle au Cambodge la première ou la deuxième semaine d'avril, suivi, la troisième, de M. Costello, vice-Ministre des Affaires étrangères d'Australie. Les deux co-Présidents du Conseil des Ministres se rendront en visite officielle en Indonésie à la mi-avril. A grande allure, le Cambodge réintègre la communauté internationale, rétablit en particulier ses liens avec ses voisins proches.

Chambre de Commerce

Le projet de Chambre de Commerce concocté par le ministère du Commerce devrait être adopté en même temps que les deux premiers "livres" du futur Code de Commerce, c'est à dire, espère-t-on, avant le mois de juin. On voudrait aller vite, quitte à régler après le démarrage les derniers points restant à décider.

Voici deux ans que le ministère travaille à ce projet de Chambre de Commerce, en étroite collaboration avec la Chambre de Commerce de Versailles et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris. Cette Chambre cambodgienne sera très semblable aux Chambres françaises. Il s'agira d'un organisme privé, dirigé par un patron cambodgien, ce sont des chefs d'entreprise qui s'en occuperont. Le ministère du

(Suite page 3)

LE FUTUR
CODE DE COMMERCE

Toutes les entreprises, et notamment beaucoup d'investisseurs étrangers, attendent que le Cambodge se dote d'un Code de Commerce, c'est à dire des règles qui organiseront le grand jeu des affaires. C'est que les investissements ne se font pas sans études préalables, sans une connaissance précise, par exemple, des formes juridiques que pourront prendre les sociétés. *Cambodge Nouveau* a enquêté auprès des spécialistes qui travaillent discrètement, mais d'arrache-pied, à mettre au point ces textes fondamentaux. Nous pouvons donner à nos lecteurs, en exclusivité, les informations les plus précises et les plus récentes existant dans ce domaine.

Sur les cinq "Livres" qui composeront le Code de Commerce cambodgien, les deux premiers sont achevés - le second l'a été le 3 mars. Il reste, début mars, à :

- traduire cette version française en cambodgien;
- porter les textes devant le Comité interministériel;
- porter ces deux livres devant le Conseil de Cabinet pour examen, éventuelles modifications, et adoption. Ceci pourrait intervenir vers la mi-mars.
- les porter devant le Parlement,

pour discussions, amendements éventuels, et adoption.

Il est possible que les deux premiers "livres" soient traités sans attendre les suivants, pour gagner du temps. Peut-être pourraient-ils être prêts en mai, nous dit le ministre du Commerce M. Var Huot.

Les membres de la Commission interministérielle travaillent intensivement depuis décembre 1993 au futur Code de Commerce, mais il est en chantier depuis plus de deux ans. C'est le Code français qui a servi de base ("*de toutes façons il n'existe pas d'autre*"), mais on a tenu compte aussi du Code de l'Etat du Cambodge, et du Code rédigé par Maître Clairon vers 1950. Au total, malgré beaucoup de modifications, "*l'empreinte française reste forte*"

Le futur Code de Commerce comportera cinq Livres, et une Annexe, faisant chacun l'objet d'une loi distincte :

1. Loi sur les règles commerciales et l'immatriculation des entreprises
2. Loi instituant le droit des Sociétés
3. Loi relative aux contrats et aux devoirs des commerçants

4. Loi concernant les faillites

5. Loi relative aux juridictions commerciales

Annexes :

- . Loi relative à la création des Chambres de Commerce;
- . Loi relative aux marques, noms commerciaux et concurrence.

Quelles sociétés ?

Les formes juridiques que pourront prendre les Sociétés sont les mêmes qu'en France (à une exception près) :

- S.A (Société Anonyme);
- S.A.R.L. (Société A Responsabilité Limitée);
- Société d'Economie Mixte;
- S.U. (Société Unipersonnelle, en France : E.U.R.L. : Société Unipersonnelle à Responsabilité Limitée);
- Groupement d'Intérêt Economique

Exception : il n'y aura pas, dans le Code cambodgien, selon l'état actuel du projet de loi, de Société en commandite simple, ni de Société en commandite collective. (La raison semble en être une crainte de voir de grandes familles, ou certains réseaux, ou

investir pour exporter

Pourquoi faut-il que le Code de Commerce soit prêt pour le mois de juin ? C'est qu'alors on aura, avec le Code des Investissements, le Code des Impôts, le Budget, une Chambre de Commerce, ... un dossier complet à présenter à l'administration américaine pour demander la "**clause de la nation la plus favorisée**" (*most favoured nation* ou MFN) et bénéficier du Système Généralisé de Préférences, explique le ministre du Commerce M. Var Huot.

L'ouverture du marché américain aux produits cambodgiens rendra l'investissement au Cambodge très attractif : en effet ce n'est pas le marché cambodgien lui-même, très restreint, mais **l'exportation vers les grands marchés étrangers, les Etats-Unis, l'Europe**, que les investisseurs attendent, fait-on observer au ministère du Commerce, et cela donnera de surcroît au Cambodge un **avantage substantiel sur le Vietnam**.

Le Vietnam, qui n'a pas opté, à la différence du Cambodge, pour l'économie de marché, pourrait bien attendre 4 à 5 ans avant d'obtenir les mêmes conditions privilégiées - malgré les lobbies pro-vietnamiens très actifs aux Etats-Unis.

Les plus intéressés, les premiers à investir, seront sans doute les industriels du textile gênés par les contingentements (les limites aux importations imposées par les grands importateurs, Etats-Unis, Union Européenne) : les fabricants chinois par exemple. En délocalisant leurs usines au Cambodge, en profitant des avantages accordés aux pays les moins avancés (PMA), ils pourront **tourner les contingentements** et vendre davantage sur les marchés américains et européens.

Tourner les contingentements pour échapper aux taxes à l'importation est rentable. Un exemple : à leur entrée en France, les produits textiles "hors contingents" (c'est à dire au delà des quantités admises pour chaque pays, avec peu ou pas de taxes à l'entrée) sont frappés d'une taxe de 14 %.

A PROPOS ...

Commerce, qui en aura la tutelle, souhaite déléguer au maximum.

Il n'y aura qu'une seule Chambre de Commerce, souligne le ministère du Commerce, les projets qui circulent ça et là ne sont que des rumeurs.

Elle comportera plusieurs départements, et par exemple une Chambre des Métiers.

La Chambre de Commerce de Versailles aidera à organiser les structures, à former le personnel, les cadres, il y aura des stages à Versailles, et des experts seront envoyés à Phnom-Penh pour aider au démarrage.

La localisation n'est pas encore décidée.

justice ?

Un litige intéressant pourrait être porté prochainement devant la Justice. Trois concerts ont eu lieu au Stade Olympique les 10, 11 et 12 février dernier. 6 000 à 10 000 entrées pour écouter, fêter, applaudir l'orchestre cambodgien du Riverside et, de surcroît, une actrice thaïe et une actrice chinoise y chantaient. Tout cela avait coûté aux organisateurs, Vann Sovannarith, un Français d'origine cambodgienne, et Wong Peggy, une Cambodgienne qui vient de Hollande, trois mois de travail. Malgré le succès, ce ne fut pas une grande réussite financière, parce que le prix des entrées, pour une bonne part, n'est pas entré dans les bonnes poches.

Mais si M. Vann Sovannarith a été consulter l'avocat Me Lombard, c'est pour une autre raison. La chaîne de télévision thaïlandaise IBC a filmé et enregistré les concerts (comme elle avait le droit de le faire), mais n'a pas attendu le délai qui avait été convenu par écrit (trois mois) pour retransmettre. Non seulement IBC n'a versé aucun droit aux organisateurs, mais, exploitant rapidement la situation, a mis en vente dès le lendemain des cassettes sur le marché, privant ainsi les organisateurs de cette recette qu'ils voulaient organiser eux-

(Suite de la page 2)

clans, prendre par ce biais trop de pouvoir politique).

Quelques points particuliers :

- dans les "dispositions générales" : l'article 17 du projet de Livre 2 stipule : "sont considérées comme cambodgiennes les personnes morales de droit cambodgien privé dont le capital social appartient pour au moins 51 % à des personnes physiques ou morales de nationalité cambodgienne";

- concernant la Société Anonyme (S.A.), le projet stipule : "la souscription doit être intégrale, mais pour les actions en numéraire, il doit être versé, avant la constitution de la société, le quart au moins du montant total de l'action. La libération doit intervenir intégralement dans un délai de trois ans à compter de la date de la constitution". (en France : 5 ans).

- la prescription de certaines fautes interviendra vraisemblablement dans des délais plus courts qu'en France;

- les commissaires au compte agréés figureront sur une liste établie par le ministère de la Justice. Ils seront probablement placés sous la double tutelle de la Justice et des Finances.

- tant qu'un Tribunal de Commerce n'existe pas, il appartient au ministère du Commerce de créer, de dissoudre, de prendre toutes les décisions incombant normalement au Tribunal de

Commerce.

Les formalités d'inscription

Elles sont désormais très simplifiées. La nouvelle formule est déjà appliquée depuis le début du mois de mars, la première S.A. a été officiellement inscrite le 15 mars 1994.

Les formalités que nous avons indiquées dans le numéro 3 de **Cambodge Nouveau** se trouvent donc abrogées.

Désormais, la procédure pour inscrire une Société sont les suivantes :

1) aller au ministère du Commerce : y remplir une "Déclaration de constitution d'une Personne morale", dont le contenu a été très simplifié par rapport au formulaire précédent. Y déposer les statuts de la future Société (il existe des statuts-type);

2) aller au Centre des Impôts (Direction des Impôts) rue 63 : la future Société y reçoit un numéro d'inscription, une signature et le tampon du Centre des impôts;

3) choisir un journal qui publiera l'annonce légale. Il suffit d'avoir le récipissé du journal;

4) rapporter au ministère du Commerce les Statuts avec la signature et le tampon des Impôts, et le récipissé du journal : l'opération est terminée, la So-

ciété a une existence légale. Elle peut fonctionner.

L'ensemble de ces formalités, dit-on au ministère du Commerce, peut facilement être mené à bien dans une seule journée.

Ensuite : se conformer à la loi.

Les frais : au Centre des Impôts, ils ne devraient pas dépasser 1 % du capital déclaré. Au ministère du Commerce, ils seront sans doute ce qu'ils sont en France, 1 700 à 1 800 FF, soit environ 300 dollars. Ajouter les frais d'annonce légale soit environ 50\$ plus traduction enkhmer et frappe, 100\$.

Le ministre du Commerce M. Var Huot et M. Say Sokha, Directeur adjoint, ont été invités en France par le ministère des Affaires Etrangères du 9 au 16 février derniers. Dans leur programme chargé, on note des visites : à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, à l'AFNOR (Association Française de Normalisation), au ministère des PME, du Commerce et de l'Artisanat, à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles, au Laboratoire de la Direction de la Concurrence, de la Consommation et de la Repression des Fraudes, à France Handling, à la DREE, à la Mairie de Montreuil, à l'Institut de la Propriété Industrielle, à l'Assemblée des Chambres de Commerce et d'Industrie, ...

INVESTIR

AU CAMBODGE

Dans son numéro 1, **Cambodge Nouveau** informait ses lecteurs que le Conseil de Développement du Cambodge (CDC) allait réglementer l'autorisation des investissements au Cambodge. Par décision n° 30-92 CDC en date du 3 mars 1994, il est fixé que :

"Toutes les Sociétés ayant un capital géré par une personne de nationalité cambodgienne ou étrangère et dont l'administrateur est cambodgien ou étranger doivent se faire inscrire auprès du Comité National d'Investissement pour être légalement reconnues.

Les Sociétés peuvent avoir une activité d'exploitation dans tous les domaines, à l'exception de quelques-uns : ce qui peut affecter la richesse nationale; l'environnement; la sécurité nationale; les traditions nationales; la santé publique;

toute activité ayant trait aux stupéfiants; aux armes; et les activités précisément interdites par l'Etat.

Après s'être inscrite, toute Société peut déposer son projet immédiatement auprès du Comité National d'Investissement pour examen. Elle recevra une réponse dans un délai maximum de 30 jours.

Toutes ces Sociétés doivent respecter les lois et règlements du Royaume du Cambodge dans le présent comme dans l'avenir.

Les impositions, taxes douanières et toutes obligations devant incomber à la Société sont régies par les mêmes dispositions existantes en vigueur dans le pays.

Les Sociétés peuvent demander au Comité National d'Investissements des privilèges en matière d'impôts, de douanes, et d'autres charges. Celui-ci leur donne satisfaction en tenant compte des principes et des directives, et des priorités dans les domaines économique, social et technique fixées par le gouvernement".

NB. De ce qui précède, il est clair que la loi de l'Etat du Cambodge concernant l'importation et l'exportation reste en vigueur. **Cambodge Nouveau** en donnera la teneur dans son prochain numéro.

A PROPOS ...

(suite de la page 3)

mêmes (raison des trois mois de délai demandés à IBC). réponse de IBC aux plaignants : "au Cambodge, il n'y a pas de loi sur le copyright".

Y a-t-il ou non un droit sur le copyright ? Et surtout : y a-t-il au Cambodge moyen de se faire rendre justice ? Ce litige -là pourrait servir de test.

ringard

Plusieurs fois diffusé sur Canal France International, dans la série *Géopolis*, un reportage sur le Cambodge ("*Ombre Rouge sur le Cambodge*", ou quelque chose d'équivalent) témoigne une fois de plus de la pauvreté d'imagination, de la ringardise des médias concernant le Cambodge. Plutôt que de rechercher ce qui se passe de neuf au Cambodge, ils nous ressassent indéfiniment le péril khmer rouge. Ces mêmes médias ont mis plusieurs années à reconnaître qu'il n'y avait plus de soldats vietnamiens au Cambodge (ils ne l'ont d'ailleurs pas "reconnu", ils ont cessé d'exploiter cette ficelle usée). Non seulement ils trompent l'opinion, en donnant du Cambodge une image fautive, mais ils prolongent ainsi un moribond. Voulaient-ils insister sur les problèmes qui se posent au Cambodge d'aujourd'hui ? On n'avait que l'embarras du choix.

Les deux commentateurs, Bernard Hamel et Raoul Jenar, bons connaisseurs du Cambodge l'un et l'autre (et compagnons de longue date de l'équipe de *Cambodge Nouveau*), ne sont pas en cause. Mais bien les concepteurs de l'émission, qui ont préféré exploiter un cliché plutôt que de partir à la découverte.

santé royale

Le retour du Roi à Phnom-Penh est prévu pour le 8 avril. Il y resterait jusqu'à fin mai. Un séjour en Corée du

(suite page 5)

Shell a été la première compagnie étrangère à s'installer au Cambodge en ... 1920 ! D'abord dépendante de Shell Saïgon, elle acquérait en 1954 un statut cambodgien. Dans les années 70, Shell Cambodge comptait 300 personnes (avec un seul expatrié). De tous ces anciens, seuls 12 existent encore aujourd'hui. Quant aux "actifs", immeuble, raffinerie, dépôt, stations-services, on se contente de les évoquer. Mr R. J. Ottenheim, l'actuel Directeur, est venu "voir" en 1989, sur l'invitation de l'OXFAM. Premières discussions avec le gouvernement en novembre 1991; première installation en janvier 1992. 1993 a été, nous dit-il, son "an 1".

Shell a au Cambodge deux activités :

- la recherche et le développement des sources. Nous recherchons en ce moment un accord de participation avec le gouvernement, mais nous ne sommes pas encore compétitifs. Nous poursuivons nos efforts. Restera-t-il de la place pour nous dans l'off-shore cambodgien ? Il se pourrait que des compagnies à capitaux limités nous laissent leur place, ou qu'une compagnie nous laisse une activité de développement qu'elle trouverait trop chère ...

- la distribution et la commercialisation. Nous n'en sommes encore qu'au commencement. Il existe actuellement 8 ou 10 stations Shell au Cambodge. Chacune est gérée par une entreprise privée: Shell joue le rôle de grossiste.

il faudra trois générations ...

Nous aurons prochainement de belles stations-service. Combien ? Nous voudrions à terme retrouver notre situation d'autrefois, tant à Phnom-Penh que dans les provinces : une vingtaine de stations-service. Mais tout dépend de la compé-

tence des hommes. Nous étendons le réseau dans la mesure où nous avons des gens compétents, et c'est là de loin la difficulté majeure que nous rencontrons.

Actuellement, on est loin de la qualité des vraies stations-service. En matière de sécurité notamment les comportements sont souvent inquiétants. Il est fréquent que l'on fume non loin des réservoirs ouverts par exemple. Au moment des chargements et déchargements, aucune précaution n'est prise. On ignore le phénomène d'électricité statique des camions. Les camions eux-mêmes sont très loin de correspondre aux normes de sécurité ... Il est difficile de faire entrer la

interview : Roger J. Ottenheim

SHELL AU CAMBODGE

sécurité dans les habitudes, car la perte de vies humaines, ce n'est rien.

La formation elle-même est longue, car chaque individu a ses lacunes : pour les uns c'est la technique, pour d'autres la notion de rentabilité. La plupart ne pensent qu'au volume des ventes, ils ne pensent pas à la qualité du service, à gagner la fidélité du client. Il existe d'anciens revendeurs qui ont l'expérience du métier, et parfois leurs fils ont profité de cette expérience. On essaie de faire tourner les nouveaux recrutés auprès d'eux. Mais il faudra un long apprentissage, peut-être trois générations, avant que dans tous les domaines les services aient atteint un bon niveau.

Un autre obstacle, ce sont les lenteurs administratives et bureaucratiques.

Un troisième, ce sont les fraudes. Les divers compétiteurs présents sur le marché cambodgien ne se soumettent pas aux mêmes règles. Alors que les grandes compagnies appliquent les normes internationales en matière de sécurité, de stockage, de

la compétition n'est pas égale

qualité des produits notamment, beaucoup de petites compagnies importent sans taxes, ou en ne payant de taxes que sur une partie des quantités importées. Elles importent des qualités mélangées -certains produits importés au Cambodge sont les moins chers du monde; elles ne respectent pas les normes de sécurité, de stockage; à quoi s'ajoutent des fraudes sur les quantités : le litre revendu au détail est rarement un vrai litre. D'accord avec le Directeur de Total (voir *Cambodge Nouveau* n° 2), j'estime que la fraude porte sur plusieurs dizaines de pourcents.

Pour que la compétition soit égale, il faudrait de bons contrôles, qui n'existent pas. Et il faudrait sans doute confier la surveillance à des entreprises spécialisées : il en existe une

douzaine.

Nos projets ? Il est impossible ici de tenir un calendrier précis. Je peux dire que pour les cinq ans à venir, au moins, je n'ai pas d'ambition. Pour travailler ici, il faut contrôler toute la chaîne des activités, c'est très compliqué et très cher. Il faut installer une infrastructure à perte. Prenez par exemple le transport des carburants par camions : il n'existe pas de bons transporteurs avec qui nous pourrions sous-traiter. Nous devons donc tout faire nous-mêmes. Nous avons une douzaine de camions loués, vieux et dangereux. Et où trouver des chauffeurs ? Nous avons commandé 20 camions Nissan.

Pour le contrat concernant la construction d'un dépôt de carburant pour les avions à Pochentong, c'est un gros projet, un investissement de 3 millions de dollars, et un emploi pour une trentaine de personnes. Mais la rentabilité sera très faible. Il reste en fait beaucoup à décider avec les militaires. Les travaux commenceront en mars, ils devraient être terminés en août.

Siam Reap, ville royale

(suite de la page 1)

donna le coup de grâce à la capitale khmère en 1431. La ville fut pillée et entièrement détruite. Les Khmers quittèrent Angkor. Ses beaux temples, ses dieux en pierres, tout disparut absorbé par la forêt.

Occupé de nouveau par les Siamois, il fallut l'accord franco-siamois de 1907 pour rendre Angkor au Cambodge. Comme dit Pierre Loti dans *Le Pèlerin d'Angkor* : "le petit Cambodge, conservateur des rites compliqués au sens perdu, est le dernier débris de ce vaste empire des Khmers qui depuis plus de cinq cents ans a fini de s'éteindre dans le silence des arbres et des mousses".

éviter le pillage

De nos jours, Angkor est ravagé par les guerres fratricides, ses statues sont cassées pour être emportées et vendues à l'étranger, et les boutiques sont devenues les lieux d'attraction où les étrangers peuvent les acquérir.

Pour arriver à la capitale royale d'Angkor, les vols sont assurés par des lignes cambodgiennes, mais ce système ne profite pas assez à l'Etat cambodgien, pour ne pas dire qu'Angkor est exploité par des étrangers. En effet, venant par exemple d'Ho Chi Minh, il suffit d'un vol de 40 minutes, d'aller visiter les ruines en deux heures, de rentrer dans la journée même, sans passer au Cambodge une seule nuit. Même chose à partir de Bangkok.

Pour éviter un nouveau pillage des richesses cambodgiennes par leurs voisins, il faut que l'accès direct par la route et la frontière occidentale soit fermé. Sinon, on viendra de Bangkok passer quelques heures à Angkor, entre deux nuits de car, sans aucun profit pour le Cambodge.

Actuellement, on peut à moindres frais atteindre en une nuit Siemreap à partir de Phnom-Penh, en bateau, par le Tonle Sap. Les touristes isolés peuvent séjourner dans des guest houses

à 7 dollars la nuit, manger à la sauvette et flâner dans les ruines.

Pour les touristes organisés, ils peuvent descendre dans des hôtels plus confortables à partir de 20 dollars, jusqu'à 80 dollars par jour, avec des repas à 45 dollars. Si l'on ajoute un péage de 100 dollars par visiteur pour la visite, on n'aboutit pas à des sommes colossales.

préserver la sérénité d'Angkor

Le gouvernement royal a défini les limites du parc-d'Angkor. Il est apparu qu'un aménagement spécifique est nécessaire pour assurer la préservation des sites naturels et leur environnement, et en faire la Cité Royale. Il faut se rappeler que les souverains khmers aimaient la sérénité des lieux et tenaient à la conserver. Une inscription sur pierres dit :

"Défendez cette oeuvre pie ... par égard pour moi, qu'on n'emène pas en captivité les gardiens peu nombreux de cet étang, et qu'il ne leur soit fait aucun mal. Les arbres de la terre nourris de ses eaux comme le lait de ses mamelles et qui ont pour murmure le doux ramage des oiseaux, défendez-les contre toute atteinte. Comment ne m'accorderez-vous pas ce que je vous demande ? Je sais que supplier, c'est la mort, surtout pour un roi. Et pourtant il le faut, car la mort pour une cause sainte est un bien pour tous. Je vous supplie donc, vous qui ne refusez pas" (1).

Comment donc éviter de nuire à la tranquillité du parc d'Angkor ? Il faut pour ainsi dire ne laisser entrer que des piétons ou des vélos-cyclos - sans toutefois imposer de fatigue aux touristes.

Dans le parc d'Angkor existent deux "circuits", le grand et le petit, que l'on pourrait faire parcourir aux touristes, selon une idée du Prince Ranariddh, dans des trains électriques intégrés dans la forêt et s'arrêtant à intervalles réguliers. A ces stations, des cyclos emmèneraient les

touristes au pied des monuments. On pourrait y aller aussi individuellement à vélo ou à cyclo. Les visiteurs pourraient rester dans les sites le temps qu'ils voudraient, assurés de trouver un train pour les reprendre. On éviterait ainsi la pollution des environs. Encore ne faut-il pas créer trop de stations ni trop de trains, si le nombre des touristes augmentait beaucoup.

recréer la vie

Pour suivre la volonté royale, il faudrait réintroduire des animaux dans le parc, des oiseaux, perroquets, corbeaux, mésanges, des gazelles, des singes, des éléphants, ...

Sur le parcours, des buvettes seront installées pour séduire les touristes avec les fruits du pays et les régaler avec les plats cambodgiens, et des gâteaux que l'on pourra emporter pendant la visite des temples.

Plus l'ambiance sera agréable, plus les touristes y passeront de journées, et pour les retenir, on pourra aussi organiser des scènes de la vie de cour au temps des Rois d'Angkor, comme le sacre du Roi, où les brahmanes en tenue religieuse, avec les ornements distinctifs dues à leur savoir, rubans ou turbans sur le cou ou sur la tête, et les moines bouddhistes avec leur tête rasée, ainsi que les shivaïstes. Tous ces figurants, avec la population civile que constituent les *neak chea* "hommes libres", et les serfs, retiendront l'attention des touristes. On pourrait aussi représenter des scènes de la mythologie khmère, comme le barrattage de la mer de lait qui rend le roi invulnérable. Faire des démonstrations de combats d'éléphants, des courses de chevaux, des luttes à main armée à la cambodgienne, ...

On présentera encore des scènes de défilés militaires, comme lors de la visite du général de Gaulle, mais à petite échelle, où l'on verra apparaître en chair et en os, et en mouvement, les bas reliefs sculptés sur les murs d'Angkor : les troupes en marche, avec les

(suite page 8)

A PROPOS...

(suite de la page 4)

Nord pourrait avoir lieu début avril. En revanche le voyage officiel en Thaïlande, dont le principe est décidé de part et d'autre, serait remis à plus tard.

Le Roi est en chambre stérile. Il souffre encore d'une métastase dans la moelle osseuse, et subit pour cela un ultime traitement : chimio-thérapie associée à la médecine traditionnelle chinoise.

message royal

Le message du 7 mars marque un certain retour du Roi à la santé. Il avait souffert en février d'une mauvaise grippe. L'essentiel du message : un appel à la réconciliation, et plus précisément à l'abandon de l'attaque du réducteur khmer rouge de Païlin. Les soldats devraient selon ce message, aider les paysans.

Cet appel, qui prend à contre-pied la décision gouvernementale d'attaquer Païlin s'explique par la crainte que se renouvelle à Païlin la mésaventure d'Anlong Veng, où les pertes gouvernementales ont été très élevées, et l'objectif bientôt repris par les Khmers rouges. A la veille de la Conférence de l'ICORC à Tokyo (le 9 mars) il aurait été désastreux que le gouvernement cambodgien subisse un revers militaire spectaculaire. D'autant que Païlin est dans une cuvette entourée de collines (comme Dien Bien Phu ...), que les Khmers rouges, comme à Anlong Veng, se retirent devant les troupes gouvernementales, selon la tactique classique de la "ville vide".

D'un autre côté, le budget de la Défense, qui représente une très forte part du budget national, pourrait se trouver épuisé dans trois mois, à cause de la pléthore des effectifs (plus de 1000 généraux), de la nécessité de renouveler un armement obsolète et d'acheter des munitions à l'étranger. Tout ceci plaide, estime le Roi, en faveur d'une solution négociée.

* * *

LA THAÏLANDE AU CAMBODGE



(Suite de la page 1)
l'exportation des grumes

Pour le bois, j'ai passé avec le ministre Sam Rainsy en décembre dernier un accord autorisant l'exportation des grumes de la zone khmère rouge vers la Thaïlande. Il s'agit de troncs déjà coupés, non de coupes nouvelles. Nous autorisons les autorités cambodgiennes à établir des postes en Thaïlande pour imposer des droits de douane sur ces troncs. On me demande ici l'autorisation d'exporter des troncs d'arbres, je transmets à Bangkok : telle compagnie est autorisée à exporter tant de troncs à tel point de la frontière. Et ceci, des Cambodgiens établis à la frontière, en Thaïlande, le contrôlent et le taxent. Ainsi il n'y a pas lieu de craindre des exportations illégales de grumes du Cambodge vers la Thaïlande. Je travaille à éliminer les soupçons entre les deux pays. C'est pourquoi je suis mécontent de ce qu'a dit M. La Presse, qui sans doute ignore l'accord que j'ai passé avec le ministre Sam Rainsy.

Il est maintenant interdit de couper des arbres au Cambodge, et les exportations de troncs à partir du Cambodge, vers toutes les destinations, cesseront le 31 mars (non celles de produits du bois). Elles devaient cesser le 31 décembre, mais le délai a été prolongé de trois mois principalement parce que le Gouvernement cambodgien a besoin de l'argent que rapportent les droits de douane.

Oui, l'exportation des troncs peut être contrôlée, on ne peut pas les passer clandestinement. Nous ne nous faisons pas de soucis à ce sujet.

La contrebande des pierres pose de tout autres problèmes. Ni les Cambodgiens ni nous-mêmes ne taxons ces pierres. Il nous faut travailler cette question. Mais avec nos 700 km de frontière, que l'on peut traverser n'importe où, c'est très difficile.

délimitation des frontières :

nous sommes prêts

La délimitation des frontières : nous sommes prêts de notre côté, nous aimerions bien que l'on en parle dans un Comité, mais les Cambodgiens n'y sont pas encore disposés, parce qu'ils n'ont pas encore le contrôle complet des zones frontalières. C'est un problème. De même pour le tracé des frontières maritimes, notre Premier ministre vient de le rappeler : nous sommes prêts à discuter.

la Thaïlande, premier investisseur

Oui, on peut dire que c'est la Thaïlande qui a le premier rang parmi les pays étrangers pour le business au Cambodge. Les Cambodgiens consomment dans leur vie quotidienne plus de produits thaïlandais que de n'importe quel autre pays. C'est que nous sommes venus lorsque ce pays en avait le plus besoin, avant que le processus de paix ait abouti. A l'époque il n'y avait rien. Le Floating Hotel, par exemple, a été invité. L'UNTAC allait arriver, et avec elle bon nombre d'Occidentaux. Il n'y avait pas d'hôtels de première classe, le Cambodiana n'avait qu'un seul étage opérationnel. De même Kampuchea Airlines : les Cambodgiens n'avaient pas d'avions ni d'argent pour en acheter, et ils nous ont invités. Après les Accords de Paris, toute la communauté internationale a encouragé les investissements étrangers, pour aider le Cambodge. Seuls les Thaïs ont répondu à l'appel, pas les Singapouriens. Des banques sont venues par exemple, et il y a aujourd'hui 7 banques thaïlandaises.

nous ne sommes pas des cow-boys

Je suis très contrarié quand M. Sam Rainsy dit que certains Thaïs sont des "cow boys". Je le lui ai dit, nous sommes venus à une époque où les Cambodgiens avaient le plus besoin de nous, nous avons pris le risque de venir, et maintenant que les Cambodgiens se sentent un peu

plus forts, ils nous attaquent, je trouve que cela est quelque peu injuste pour les Thaïs qui sont venus. On croit qu'ils ont fait de l'argent parce qu'il n'y avait pas d'impôts, mais ils ont payé des impôts à tout le monde ! Vraiment très peu de gens ont fait de l'argent. Il n'y avait pas de "cow boys" parmi eux, des gens qui voulaient faire de l'argent oui, comme tout le monde.

On cite IBC, mais IBC est d'accord pour modifier le contrat initial. Pour le Floating Hotel, je crois que le propriétaire M. Olarn en a assez, il s'en va, il attend que les eaux soient assez hautes pour partir. Le Floating va sans doute être utilisé entre Bangkok et Phuket. Non, l'ex-Premier ministre Tchatchai n'a pas d'intérêts dans le Floating Hotel, mais il a été de ceux qui ont encouragé les Thaïlandais à investir au Cambodge, comme dans toute l'Indochine, il a encouragé la venue du Floating, et peut-être a-t-il des responsabilités dans cette affaire.

Quant à la société Thai Bun Ron, qui a fait parler au sujet du nouveau Marché Olympique que les commerçants cambodgiens trouvent trop cher, le patron n'est pas Thaï : M. Teng Bun Ma est Cambodgien de naissance; il a trois passeports, cambodgien, thaï et singapourien, mais il vit ici, et mène ses affaires ici. Nous regrettons le nom qu'il a donné à cette entreprise, qui ternit la réputation des investisseurs thaïs.

donner du temps aux Cambodgiens

Je ne crois pas que tout ceci découragera les Thaïs de venir ici. Beaucoup d'investisseurs gardent l'intention de venir. Ils savent que pendant cette période le Cambodge est dans un phase de transition, d'adaptation à un nouveau système. Il est passé du communisme ou du socialisme à un Royaume, et à la démocratie, il lui faut tout adapter, c'est ce que je dis à mes compatriotes, aux hommes d'affaires : ce

gouvernement n'a que quatre mois, il faut être patients. Il faut donner du temps aux Cambodgiens. Il ne faut pas partir, même si l'on est déçu.

Laissons leur le temps de mettre au point leurs lois d'investissement, avec la protection des investissements, comme au Laos et au Vietnam, leur système fiscal, aux normes internationales, avec une garantie contre la double imposition, et remettre en état leurs infrastructures, pour que l'on puisse avoir de l'électricité, de l'eau, et tout ce qui est nécessaire.

atout principal : le tourisme

Que dire pour attirer les investisseurs au Cambodge ? Qu'il offre de bonnes occasions, avec la possibilité de développements très rapides.

L'industrie touristique est son atout principal : beaucoup de gens voudraient venir au Cambodge, pour Angkor Vat, l'une des merveilles du monde. S'il y avait la sécurité, beaucoup de touristes viendraient, et apporteraient beaucoup de devises étrangères au Cambodge. En Thaïlande, notre principale source de devises étrangères est le tourisme, alors que nous n'avons pas de centre d'attraction comparable, nous n'avons pas de merveille du monde.

Notre souhait est que le Cambodge se développe. Plus il se développera, mieux ce sera pour la Thaïlande.

le Cambodge, membre de l'ASEAN ?

Nous recherchons la réconciliation, et nous essayons par tous les moyens d'assister le Cambodge. Nous appuyons l'idée que le Cambodge deviendra membre de l'ASEAN. Cette année, en tant que président de l'ASEAN, la Thaïlande invite le ministre des Affaires étrangères du Cambodge à assister à la réunion de l'ASEAN.

Avons-nous de meilleures relations avec le Cambodge qu'avec le Vietnam ? Après bien des années d'inimitiés nous

(Continued on page 7)

La Thaïlande au Cambodge



(Suite de la page 6)
avons maintenant de très bonnes relations avec le Vietnam. Et il faut bien dire que le Vietnam séduit

beaucoup d'investisseurs, dans le monde entier, davantage que le Cambodge, avec la levée de l'embargo américain, les prêts de la Banque Mondiale, Le Vietnam a déjà la stabilité.

Il est vrai que la clause de la nation la plus favorisée sera un atout pour le Cambodge lorsqu'il l'aura obtenue, que n'aura pas le Vietnam. Mais ce qui gêne ici les investisseurs, c'est le manque d'infrastructures : électricité, moyens de transport, communications, eau, l'insécurité, et le manque de main d'œuvre formée, ... C'est pourquoi la réunion de l'ICORC est très importante. J'espère que tous les pays qui ont promis de l'argent vont le faire parvenir réellement.

Il est clair que dans certains secteurs, la banque, l'hôtellerie, le transport aérien, les entreprises thaïlandaises ont une

position dominante, ou très nettement majoritaire. Encore la liste ci-contre ne rend elle pas compte de la forte influence de la Thaïlande dans l'ouest du pays où l'on utilise couramment ses produits, sa monnaie, sa langue.

Mais cette situation est "évolutive" : dans le transport aérien, le contrat qui vient d'être signé avec Singapore Airlines et la création de Royal Air Cambodge cassent la domination des compagnies thaïlandaises. Dans la banque, les établissements de Singapour et de Hong Kong, entre autres, pourraient battre en brèche les positions thaïlandaises. Il est vrai que les Thaïlandais ont joué le rôle de pionniers au Cambodge, comme le souligne l'Ambassadeur. Mais dans l'avenir, il est probable que les positions des diverses économies asiatiques seront plus équilibrées, avec l'arrivée de "poids lourds" étrangers restés jusqu'ici dans une prudente expectative, et à mesure que les Cambodgiens reconquerront eux-mêmes une partie de leur propre domaine.

Les entreprises thaïlandaises au Cambodge

En décembre 1993, les entreprises thaïlandaises au Cambodge étaient, selon la liste établie à l'ambassade, 104.

- **banques** : 9, -qui n'ont parfois qu'une agence en province- dont Cambodia Commercial Bank, Thai Farmers Bank, Bangkok Bank, The Thai Military Bank, ...
- **hôtels** : 15, parmi lesquels : Phnom-Penh Floating Hôtel, Juliana, Royal Phnom-Penh, La Paillote, Oriental, ... ; un à Battambang et quatre à Siem Reap;
- **restaurants** : 17, parmi lesquels : Siam Restaurant, Chao Praya, Royal Thai, Lai Thai cuisine, Ban Thai, The Green House, Hua Nam, La Paillote, Wooden House, Boeung Thong, ...
- **agences de voyage** : 8 parmi lesquelles Diethelm Travel, TSC International, Peace Travel Agency, ...
- **Import-Export** : 18 parmi lesquelles Siam Cement Cambodia Trading Co, I.P. Import-Export, Kogino Carcon International, Phnom-Penh Motor Works, Thai Boon Roong Co, ...
- **usines** : 11, parmi lesquelles : Lotus, Saha Farms Co, Fuldda Cambodia Corporation, Asia Flour Mill, Cambodia & Thai Tannery, ...
- **négoce et bureaux de représentation** : 12, parmi lesquels TAT Duty Free, Water Mineral Pot, Fuldda Cambodia Corporation, Univest Group, YF Gems, Jeep Cambodia, Mercedes Benz, ...
- **Construction** : 3, Fuldda Construction, RCE Engineering, Premier Construction;
- **Communications** : 4, Cambodia Samart Communication, C.P. Intertrade, IBC. TV. Cambodia's, CAMSHIN (Cambodia Shina Watra Co);
- **Transport aérien** : 4, Bangkok Airways, Cambodia International Airways, S.K. Air, Thai Airways International ;
- **thaï "business"** : 3, NAGA shipping Lines, Fuldda Shipping, Starwest Co.

Speaker's Corner : DE LA DIVERGENCE

Nous ne sommes pas loin des débuts de la démocratie, au Cambodge, mais il est à notre actif que toutes les formes, tous les modes connus de gouvernement, trouvent des précédents, des exemples dans notre pays. S'agit-il de monarchie ? On en trouve de l'absolue, de la constitutionnelle de type parlementaire et de régime d'assemblée. Dans les intervalles, on a connu des régimes présidentiel, de dictature et de type socialiste.

C'est donc une démocratie assez mêlée qui est restée ancrée dans le comportement des dirigeants khmers; et ceux qui sont venus de loin y ajoutent leur expérience occidentale de libéralisme extrême. Ainsi le gouvernement actuel, issu des élections, est légitime dans tous ses actes, et de sorte que ses ministres se permettent de faire tout ce qui est en leur pouvoir, sans que quiconque dans le peuple puisse dire un mot, ni l'Assemblée, qui est pourtant la gardienne de la souveraineté populaire.

Ainsi, six mois se sont écoulés, soit le dixième de la législature de cinq ans. Le gouvernement fait comme bon

lui semble, à tel point que ses ministres se disputent les attributions en matière de coopération et notamment le droit de signer des accords. Qui peut avoir confiance, et qui peut mettre son argent dans un pays où rien n'est précis ? Il peut toujours y avoir des modifications, des changements, et pire encore des résiliations de contrat. Citons pour seul exemple celui de la Compagnie des carburants : les deux chefs de gouvernement se rendent-ils compte des divergences de vue entre les ministres ? Ou bien les laissent-ils faire pour prouver au monde un libéralisme à outrance ?

Il est sûr que la responsabilité du gouvernement est collégiale, mais les disputes de deux ministres par communiqués de presse fait bien rigoler l'homme de la rue. On n'avait jamais assisté à une pareille scène de rivalités internes dans un pouvoir, et surtout au sein de l'exécutif. Voilà qui pourrait bien à la longue mener à la discorde, et de là le chaos, et à l'anarchie pour appeler les choses par leur nom.

Kong Phirun

Siam Reap, ville royale

(Suite de la page 5)

quatre armes : les fantassins, les combattants sur éléphants et les cavaliers, les marins, les gardes et les rameurs, les escrimeurs. On présentera également les femmes qui normalement assuraient la sécurité dans le palais, accompagnaient les troupes pour assurer ravitaillement et logistique. On montrera aussi les guerriers de l'époque d'Angkor qui portaient des vêtements légers ou équipés d'armures avec des casques décorés de divers animaux.

Les dépenses resteront raisonnables pour figurer toutes ces scènes militaires; les armes par exemple consistaient en javelots et lances.

touristes à la charrue ?

Pour l'agrément des touristes, il

serait profitable aussi de montrer des scènes de la vie paisible, le travail de la terre avec des instruments aratoires très rudimentaires pour le labourage et la herse; d'autant que dans le parc d'Angkor existent de vastes terrains propres à la culture du riz.

On pourrait aussi inviter les touristes à s'amuser en labourant la terre avec des boeufs, moyennant un tarif forfaitaire. Là le touriste culturel pourra apprécier vraiment la valeur des travaux champêtres, au lieu d'aller feuilleter les documents trop succincts. Cette pratique du terrain restera dans sa mémoire pour bien longtemps, et donnera de l'exercice physique à nos visiteurs trop habitués à vivre dans le luxe.

Ceux qui ne voudront pas

patauger dans la boue des rizières pour le repiquage des jeunes plants, pourront aller moissonner le riz à la faucille ou encore aider les paysans à décortiquer le riz au pilon, puis cuire et manger le riz à la cambodgienne, dans les salons, construits comme aux temps d'Angkor pour les voyageurs fatigués. Là, nos touristes apprécieront la fraîcheur des vents sur des nattes cambodgiennes, qu'ils pourront emporter en souvenir quand ils auront écouté les musiques khmères traditionnelles ou bien les contes racontés par les vieux paysans, ou regardé, ici mimées par des enfants, les scènes du Ramayana qu'ils auront vues immobiles et muettes sur les murs d'Angkor.

Si l'on aménage les visites d'Angkor selon ce projet, la garde du périmètre, trente km sur quarante, donnera un emploi à bien des gens, et ceux qui actuellement vivent de la coupe clandestine des

arbres délaisseront ce gagne-pain et la dévastation du parc d'Angkor, pour venir participer à faire connaître les moeurs et les coutumes du peuple khmer.

Ainsi l'aménagement du Parc d'Angkor constituera un frein au pillage par les pays voisins, donnera l'occasion d'investissements importants, fournira quantité d'emplois aux Cambodgiens et assurera la préservation du patrimoine culturel (2)

* * *

1) A. Barth et A. Bergange, I.S.C.C., Paris 1855 - 1993 pp. 502-503, in *Les Dieux d'Angkor*, Editions Les Tevodas, Phnom-Penh, 1993.

2) des réunions techniques vont avoir lieu les 20 et 21 mars sous l'égide de l'UNESCO

indépendants

(suite de la page 1)

"cher" le prix de l'abonnement devraient le comparer au coût d'un séjour à Phnom-Penh. Même en une semaine ou quinze jours, ils auraient du mal à collecter une fraction des informations dispensées par **Cambodge Nouveau**. S'abonner, c'est faire une sérieuse économie.

o o o

Vous pouvez vous abonner à **Cambodge Nouveau** en Français ou en Anglais. Et vous pouvez avoir sur demande, sans augmentation de tarif, la traduction en khmer avec l'une ou

l'autre de ces versions.

o o o

Les seules recettes de **Cambodge Nouveau** sont celles des abonnements. N'hésitez donc pas à vous abonner, à nous faire connaître : vous nous donnez les moyens de vous informer mieux.

o o o

Cambodge Nouveau, qui est lu par les "décideurs", est disposé à accueillir des annonces publicitaires, mais en nombre restreint. Tarifs sur demande. Si ces annonces étaient nombreuses, nous augmenterions notre pagination en proportion, pour que le volume des informations reste le même.

Alain Gascuel

CAMBODGE NOUVEAU

Politique, Economie, Finances

bi-mensuel publié à Phnom-Penh

Directeur de la publication : Kong Phirun

Rédacteur en chef : Alain Gascuel

Mise en page : Don Brains

Impression : Cambodia Informatic Center

10 rue 282 - BP 836 Phnom-Penh

Royaume du Cambodge

tel (015) 91 19 67

CAMBODGE NOUVEAU

est vendu exclusivement sur abonnement

Exemplaire gratuit et tarif des abonnements sur demande

Publicité : tarifs sur demande



Le coin pratique

Numéros de téléphone utiles à Phnom-Penh

Police

- Commissariat de la Police municipale 22353
- Commissariat de la Police Judiciaire 23232

Pompiers

- 22555
- 23555

Hôpitaux

- Calmette 25573
- Kossamak 24273